



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 87808

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la question du prix du gaz. Après l'augmentation du prix du gaz de 9,7 % survenue au 1er avril 2010, une nouvelle augmentation a eu lieu le 1er juillet 2010. Pourtant, le prix du gaz sur les marchés est très bas. L'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole ne semble plus être économiquement pertinente. La crise économique frappe déjà durement les Français qui ne cessent, jour après jour, de se serrer un peu plus la ceinture. Aussi, il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend prévenir toute nouvelle hausse du prix du gaz dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87808

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9855

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)